



**AVIS DE DEMANDE DE COTATION N° 0097 /DC/CRCE/CIPM/2025 DU  
28 JUL 2025 RELATIVE AU RECRUTEMENT D'UNE SOCIETE EN VUE DU  
NETTOYAGE INDUSTRIEL BIENNAL DES LOCAUX ABITANT LES SERVICES DU CONSEIL  
REGIONAL DU CENTRE**

**Financement : Budget du Conseil Régional du Centre, Exercice 2025 et suivants**

**Ligne 61 490 : Autres frais d'entretien et de maintenance.**

**1. Objet de la demande de consultation**

Le Président du Conseil Régional du Centre lance une consultation pour le recrutement d'une société en vue de nettoyage biennal industriel des locaux abritant les services du Conseil Régional du Centre à Yaoundé.

**2. Consistance des prestations**

Les prestations à réaliser comprennent les opérations suivantes dont la liste n'est pas exhaustive :

- le nettoyage et la lustration des baies et espaces carrelés, marbrés et en aluminium ;
- le nettoyage des cages d'escalier et des ascenseurs ;
- le nettoyage des toitures terrasses ;
- le décrassage à pression des baies vitrées et espaces en pierres en granite ;
- le dépoussiérage, l'aspiration et la shampoignonisation des espaces moquettés ;
- l'enlèvement des toiles d'araignée ; le décapage à pression, le détartrage ;
- le nettoyage, la lustration et la désinfection des salles d'eau et du matériel sanitaire ;
- le lavage antioxydant spécial ;
- la désodorisation ;
- le nettoyage du dallage avant, arrière ainsi que les carreaux des esplanades arrières ;
- la lustration du marbre et du granite ;
- le nettoyage des revêtements des claustras ;
- le désherbage des alentours du bâtiment ;
- le traitement phytosanitaire par trimestre ;
- Toute sujexion nécessaire à la bonne exécution des travaux.

**3. Participation et origine**

La participation à la présente consultation est ouverte aux sociétés de droit camerounais installées au Cameroun et répondant aux critères de qualification indiqués dans le présent dossier de consultation.

**4. Financement**

Les prestations, objet du présent avis de consultation, seront financées par le Budget du Conseil Régional du Centre exercice 2025 et suivants - ligne 61 490 : Autres frais d'entretien et de maintenance.

**5. Mode de soumission**

Le mode de soumission retenu pour cette demande de Cotation est en ligne.

**6. Consultation du dossier de demande de cotation**

Le dossier physique de consultation peut être consulté aux heures ouvrables dans les services du Conseil Régional du Centre (SIGAMP, porte 002 et la version électronique sur la plateforme COLEPS aux adresses : <http://www.marchespublics.cm> ou <http://www.publiccontracts.cm>, dès publication du présent avis au journal des marchés (JDM), Cameroon-tribune ou COLEPS.

## **7. Acquisition du Dossier de demande de cotation**

Le dossier de consultation peut être obtenu les jours ouvrables dans les services du Conseil Régional du Centre, au 2<sup>ème</sup> étage, SIGAMP, porte 002, dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable de vingt-cinq mille (25 000) francs CFA, payable à la caisse du Receveur Régional du Conseil Régional du Centre.

Il est également possible d'obtenir la version électronique du dossier de demande de cotation (DC) par téléchargement gratuit sur les plateformes COLEPS ou PRISOFT disponibles aux adresses sus indiquées. Toutefois, la soumission est conditionnée par le paiement des frais d'acquisition du dossier de demande de Cotation.

## **8. Coût prévisionnel**

Le coût prévisionnel de ce projet tel que prévu par le Maître d'Ouvrage est de cinquante millions (50 000 000) francs CFA Toutes Taxes Comprises, dont une tranche ferme de vingt-cinq millions (25 000 000) francs CFA et une tranche conditionnelle de vingt-cinq millions (25 000 000) francs CFA.

## **9. Remise des offres**

Chaque offre est rédigée en français ou en anglais.

Les offres devront être transmises par le soumissionnaire sur la plateforme COLEPS au plus tard le ~~27 Avril 2025~~ à 13 heures précises. Une copie de sauvegarde de la cotation enregistrée sur clé USB devra être transmise sous pli scellé avec l'indication claire et lisible « copie de sauvegarde », en plus de la mention ci-dessous dans les délais impartis :

*28 JUL 2025*

« AVIS DE DEMANDE DE COTATION N° *0091* DC/CRCE/CIPM/2025 DU *28 JUL 2025* RELATIVE AU  
RECRUTEMENT D'UNE SOCIETE EN VUE DE NETTOYAGE INDUSTRIEL BIENNAL DES LOCAUX ABRITANT LES  
SERVICES DU CONSEIL REGIONAL DU CENTRE »  
« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement ».

Les tailles maximales des documents qui vont transiter sur la plateforme et constituant l'offre du soumissionnaire sont les suivantes :

- 5 MO pour l'Offre Administrative ;
- 15 MO pour l'Offre Technique ;
- 5 MO pour l'Offre Financière ;

Les formats acceptés sont les suivants :

- Format PDF pour les documents textuels ;
- JPEG pour les images.

Le candidat veillera à utiliser des logiciels de compression afin de réduire éventuellement la taille des fichiers à transmettre.

## **10. Cautionnement de soumission**

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par un établissement agréé par le Ministre des finances et dont la liste figure dans la pièce 9 du DC, d'un montant d'un million (1 000 000) francs CFA, d'une durée de validité de trente (30) jours au-delà de la date de validité des offres.

L'absence de caution de soumission délivrée par une banque de 1<sup>er</sup> ordre ou un organisme financier de 1<sup>ère</sup> catégorie autorisé par le MINFI à émettre des cautions dans le cadre des marchés publics, entraînera le rejet pur et simple de l'offre. Une caution de soumission produite mais n'ayant aucun rapport avec la consultation concernée est considérée comme absente. La caution de soumission présentée par un soumissionnaire en cours de séance d'ouverture des plis est irrecevable. La caution est assujettie à la formalité de timbrage dont le non-respect entraîne un rejet.

La caution est par ailleurs revêtue de la mention manuscrite, qui est une condition impérative de validité, attestant de l'engagement de l'établissement financier émetteur à se subroger à première demande au soumissionnaire ou titulaire du marché, en cas de défaillance au titre de celles de ses obligations qui sont couvertes.



La caution de soumission est constituée à 100% et consignée en numéraire à la CDEC contre délivrance d'un récépissé de consignation (cf. Lettre Circulaire N°000019/LC/MINMAP du 05 juin 2024 relative aux modalités de déconstitution, de consignation, de conservation, de restitution et de déconsignation des cautionnements sur les marchés publics).

## 11. Ouverture des plis

L'ouverture des plis se fera en ligne en un temps et aura lieu le ~~23 Juillet 2024~~ à 14 heures précises par la Commission Interne de Passation des Marchés Conseil Régional du Centre, dans la salle de réunion, Porte 221, 2<sup>ème</sup> étage du Conseil Régional du Centre en présence des soumissionnaires désirant y prendre part ou de leurs représentants dûment mandatés.

Les offres devront être chiffrées hors taxes sur la valeur ajoutée (HTVA) et toutes taxes comprises (TTC) et accompagnées du modèle de soumission signé.

En cas d'absence ou de non-conformité d'une pièce du dossier administratif lors de l'ouverture des plis, après un délai de 48 heure accordé par la Commission, l'offre sera rejetée.

## 12. Recevabilité des offres

Sous peine de rejet, les offres doivent respecter les tailles maximales et les formats des fichiers transmis sur la plateforme COLEPS.

Les tailles des documents sont les suivantes :

- 5 MO pour l'Offre Administrative ;
- 15 MO pour l'Offre Technique ;
- 5 MO pour l'Offre Financière ;

Les formats acceptés sont les suivants :

- Format PDF pour les documents textuels ;
- JPEG pour les images.

Le candidat veillera à utiliser des logiciels de compression afin de réduire éventuellement la taille des fichiers à transmettre.

Les pièces administratives requises devront, sous peine de rejet, être impérativement certifiées conformes par l'autorité émettrice, datant de moins de trois (03) mois.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable, notamment l'absence de la caution de soumission, de même que celle parvenue après les dates et heures limites de dépôt.

Chaque soumissionnaire devra fournir une caution de soumission timbrée et assortie d'un récépissé de la CDEC conformément à la lettre circulaire N°000019/LC/MINMAP du 05 juin 2024.

## 13. Critères d'évaluations

### 13.1. Critères éliminatoires

Les critères éliminatoires sont :

- a. absence ou non-conformité de la caution de soumission à l'ouverture des plis ;
- b. absence ou non-conformité d'une pièce du dossier administratif autre que la caution de soumission, après un délai de 48 heures accordé par la Commission Interne de Passation des Marchés ;
- c. non-conformité aux spécifications techniques du dossier de consultation ou offre technique et financière incomplètes ;
- d. non-respect d'un critère essentiel ;
- e. fausses déclarations, manœuvres frauduleuses ou pièces falsifiées ;
- f. omission d'un prix unitaire quantifié dans l'offre financière ;
- g. absence d'un élément de l'offre financière (la soumission, le BPU, le DQE) ;



- h. non-conformité du modèle de soumission ;
- i. non-conformité du mode de soumission ;
- j. absence de la charte d'intégrité datée et signée ;
- k. absence de la déclaration d'engagement au respect des clauses environnementales et sociales datée et signée ;
- l. la non acceptation des clauses du marché ;
- m. absence d'une référence (en marché public) en nettoyage ou entretien industriel des bâtiments d'un montant
- n. toutes taxes comprises de cinquante millions (50 000 00) francs CFA sur les trois (03) dernières années avec PV de réception à l'appui.

### **13.2. Critères essentiels**

Les critères essentiels à la qualification des soumissionnaires porteront sur :

- a. disponibilité de personnel ;
- b. matériel et moyen logistique.

### **14. Délai prévisionnel d'exécution**

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des prestations objet de la présente Demande de Cotation est de vingt-quatre (24) mois.

### **15. Allotissement**

Les prestations se feront en un (01) lot unique.

### **16. Attribution**

Le Maître d'ouvrage attribuera la Lettre Commande au Soumissionnaire ayant présenté une offre remplissant les critères de qualification technique et financière requis et dont l'offre a été évaluée la moins-disante en incluant le cas échéant les rabais proposés.

### **17. Durée de validité des offres**

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres qui restent valables pendant une période de quatre-vingt-dix (90) jours calendaires à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

### **18. Renseignements complémentaires**

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au Conseil Régional du Centre, SIGAMP (Porte 002 au RDC ou porte 2019 au 2<sup>ème</sup> étage de l'immeuble siège du Conseil Régional du Centre) ou en ligne sur la plateforme COLEPS aux adresses <http://www.marchespublics.cm> et <http://www.publiccontracts.cm> ou tout autres moyens de communication électronique indiqué par le Maître d'ouvrage.

### **19. Lutte contre la corruption et les mauvaises pratiques**

Pour toute dénonciation pour des pratiques, faits ou actes, tentative de corruption ou faits de mauvaises pratiques, bien vouloir appeler la CONAC au numéro 1517, l'Autorité chargé des Marchés Publics (MINMAP) SMS ou appel aux numéros suivants : (+237) 673 20 57 25 et 699 37 07 48.

28 JUL 2025

Yaoundé, le

**Le Président du Conseil Régional du Centre,**

**Copies :**

- MINMAP ;
- ARMP ;
- Président CIPM/CRCE ;
- SIGAMP/CRCE ;
- DIAR/CRCE ;
- SDBM/CRCE ;
- Affichage-Chrono.

